

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT EN LOISIRS ET CULTURE

Envie de travailler dans une RÉGION DYNAMIQUE et INNOVANTE? Nous cherchons la personne prête à relever le défi!

La personne embauchée répartira son temps à 50% en culture pour le territoire de la MRC et à 50% en loisirs pour 8 municipalités. Elle relèvera de la MRC mais pour la partie « loisirs », la ressource devra collaborer avec un comité de travail formé par un représentant, responsables des loisirs, de chacune des 8 municipalités partenaires. Ce comité aura pour objectif principal d'assurer le suivi de la réalisation du plan de travail et l'atteinte des objectifs en loisirs.

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TÂCHES:

- Collaborer avec les comités de loisirs locaux des municipalités afin de les orienter et de les supporter dans la mise en œuvre de leur plan d'action ;
- Procéder à un travail de recherche et de diffusion pour diversifier l'offre d'activités culturelles et ou de loisirs;
- Proposer des initiatives pour diversifier et améliorer l'offre d'activités de loisirs et d'activités culturelles locales et intermunicipales ;
- Appuyer les démarches de mise en œuvre des activités locales et intermunicipales ;
- Diffuser les informations relatives à la programmation auprès de la population ;
- Organiser des activités de réseautage intermunicipales ;
- Organiser des activités de réseautage entre les bibliothèques ;
- Consulter et mobiliser les communautés locales.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Formation collégiale ou professionnelle en relation avec le poste et ou expérience dans les domaines reliés au poste;
- Maîtriser des logiciels informatiques (suite bureautique, logiciel de publication, etc.);
- Posséder une excellente capacité d'analyse et de synthèse, d'innovation et de créativité, de gérer plusieurs projets simultanément tout en respectant les échéanciers;
- Posséder un excellent sens de l'organisation et de l'adaptation;
- Connaissance du milieu municipal est un atout;
- Disposer d'une automobile est obligatoire;

EXIGENCES ET CONDITIONS D'EMBAUCHE • Il s'agit d'un emploi contractuel à temps complet (contrat de 2 années, possibilité de renouveler). • L'horaire de travail est du lundi au samedi, 35 heures/semaine. • Les conditions salariales sont celles prévues dans la politique en vigueur. Faire parvenir votre CV en indiquant le titre du poste au plus tard le 27 mars 2019 à 16h00, à :

Nancy Labrecque, dg, mrc@montmagny.com, 418-248-5985, poste 323